

Annexe 4.4 – Outil d'évaluation pour déterminer la validité des doses de vaccins

Note: Consultez le Guide canadien d'immunisation et les directives liées au programme d'immunisation du Nouveau-Brunswick (N.-B.) où vous trouverez le calendrier de vaccination systématique des nourrissons et des enfants non-vaccinés durant l'enfance ou qui sont vaccinés dans le cadre d'un calendrier de rattrapage ou d'un calendrier modifié.

Diptérie, Coqueluche acellulaire, Tétanos-enfants (DCaT)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
DCaT-1	2 mois	6 semaines	2 mois	4 semaines
DCaT-2	4 mois	10 semaines	2 mois	4 semaines
DCaT-3	6 mois	14 semaines	12 mois	6 mois
DCaT-4	18 mois	12 mois	2 ans et demi	6 mois
DCaT-5/dcaT-5 (1)	4 ans	4 ans	-----	-----

(1) La cinquième dose n'est pas nécessaire si la quatrième dose est administrée après le quatrième anniversaire de l'enfant. Doit avoir au moins 4 ans.
Remarque : Les enfants qui ont reçu du dcaT-VPI comme dose de rappel préscolaire (la quatrième ou la cinquième dose) ne doivent pas être réimmunisés avec du DCaT-VPI-Hib et peuvent être considérés comme satisfaisant aux exigences de vaccination scolaire.

Haemophilus influenzae de type b (Hib) si la première dose est donnée entre l'âge : de 2 à 6 mois (2) (3)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
Hib-1	2 mois	6 semaines	2 mois	4 semaines
Hib-2	4 mois	10 semaines	2 mois	4 semaines
Hib-3	6 mois	14 semaines	12 mois	6 mois
Hib-4	18 mois	12 mois	-----	-----

(2) On ne recommande pas la vaccination systématique des enfants de plus de 5 ans contre l'Haemophilus influenzae de type b. Le nombre de doses requises dépend de l'âge à la première dose. Consultez le calendrier détaillé d'administration du vaccin Hib dans le Guide canadien d'immunisation.
(3) Il n'est pas nécessaire qu'il y ait preuve en matière de vaccination contre le Hib pour l'entrée pour la première fois aux écoles du N.-B.

Hépatite B (HB) (4) (5)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
HB-1	Naissance	Naissance	2 mois	4 semaines
HB-2	2 mois	4 semaines	4 mois	2 mois et 4 mois après la première dose
HB-3	6 mois	24 semaines	-----	-----

(4) Il n'est pas nécessaire qu'il y ait preuve en matière de vaccination contre l'hépatite B pour l'entrée pour la première fois aux écoles du N.-B.
(5) Il n'est pas nécessaire qu'il y ait preuve en matière de vaccination contre l'hépatite B pour l'admission en garderie.

Virus du Papillome Humain- types 6, 11, 16 et 18 (VPH 4) (6) calendrier à deux doses				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
VPH 4-1	Filles de 7 ^e année	Filles de la 7 ^e année	6 mois	24 semaines (6 mois)
VPH 4-2			-----	-----

(6) Il n'est pas nécessaire qu'il y ait preuve en matière de vaccination contre le VPH pour l'entrée pour la première fois aux écoles du N.-B.

Virus du Papillome Humain- types 6, 11, 16 et 18 (VPH 4) (6) calendrier à trois doses

Les groupes suivants devraient continuer de recevoir trois doses de vaccin contre le VPH :

- Les filles immunodéficientes
- Les filles immunocompétentes infectées par le VIH
- Les filles qui n'ont reçu aucune dose de vaccin contre le VPH par l'âge de 15 ans.

	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
VPH 4-1	Filles de 7e année ou nées en 1995 et après qui font partie d'un programme scolaire	Filles de la 7e année	2 mois	4 semaines (1 mois)
VPH 4-2			4 mois	12 semaines (3 mois) entre la 2e et la 3e dose et 24 semaines (6 mois) entre la première et la dernière dose
VPH 4-3			-----	-----

(6) Il n'est pas nécessaire qu'il y ait preuve en matière de vaccination contre le VPH pour l'entrée pour la première fois aux écoles du N.-B.

Virus du Papillome Humain- VPH 9 (6) - calendrier à deux doses

	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
VPH 9-1	7e année	7e année	6 mois	24 semaines (6 mois)
VPH 9-2			-----	-----

(6) Il n'est pas nécessaire qu'il y ait preuve en matière de vaccination contre le VPH pour l'entrée pour la première fois aux écoles du N.-B.

Virus du Papillome Humain- VPH 9 (6) calendrier à trois doses

Les groupes suivants devraient continuer de recevoir trois doses de vaccin contre le VPH :

- Les personnes immunodéficientes
- Les personnes immunocompétentes infectées par le VIH
- Les personnes qui n'ont reçu aucune dose de vaccin contre le VPH par l'âge de 15 ans.

	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
VPH 9-1	7e année	7e année	2 mois	4 semaines (1 mois)
VPH 9-2			4 mois	12 semaines (3 mois) entre la 2e et la 3e dose et 24 semaines (6 mois) entre la première et la dernière dose
VPH 9-3			-----	-----

(6) Il n'est pas nécessaire qu'il y ait preuve en matière de vaccination contre le VPH pour l'entrée pour la première fois aux écoles du N.-B.

Polio, inactivé (VPI)

	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
VPI-1	2 mois	6 semaines	2 mois	4 semaines
VPI-2	4 mois	10 semaines	2 mois	4 semaines
VPI-3	6 mois	14 semaines	12 mois	6 mois
VPI-4	18 mois	12 mois	2 ans et demi	6 mois
VPI-5 (7)	4 ans	4 ans	-----	-----

(7) Le VPI s'administre selon un calendrier à quatre doses. La dose à 6 mois est administrée avec un vaccin combiné pour des raisons de commodité. Pour la vérification, la dose de rappel à l'âge de 4 à 6 ans n'est pas requise si la troisième dose de vaccin contenant le VPI a été administrée après le quatrième anniversaire.

Influenza, inactivé (Inf) (8) (9) (10)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
Inf-1	6 mois et plus (annuellement)	6 mois	4 semaines (s'il y a lieu)	4 semaines (s'il y a lieu)
Inf-2	De 6 mois à 8 ans inclusivement si aucun vaccin contre la grippe n'a été donné par le passé	-----	-----	-----

(8) Il n'est pas nécessaire qu'il y ait preuve en matière de vaccination contre l'Influenza pour l'entrée pour la première fois aux écoles du N.-B.
(9) Il n'est pas nécessaire qu'il y ait preuve en matière de vaccination contre l'Influenza pour l'admission en garderie.
(10) Tous les enfants âgés de 6 mois à 8 ans inclusivement qui reçoivent un vaccin contre la grippe saisonnière pour la première fois devraient en recevoir deux doses. Pour obtenir des renseignements supplémentaires consulter la documentation courante au sujet du programme d'influenza du N.-B.

Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
RRO-1	12 mois (11)	12 mois	6 mois	4 semaines
RRO-2	18 mois	13 mois	-----	-----

(11) Devrait être administré après le premier anniversaire.

Rougeole, Oreillons, Rubéole et Varicelle (RORV)				
Consulter le Comité consultatif national de l'immunisation si le RORV et le Var ont été utilisés				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
RROV-1	12 mois (12)	12 mois	6 mois	3 mois (13)
RROV-2	18 mois	15 mois	-----	-----

(12) Devrait être administré après le premier anniversaire.
(13) Un intervalle minimum de 3 mois est préférable mais un intervalle de 4 semaines entre la première et la deuxième dose peut aussi être considéré s'il est nécessaire de parvenir à une protection complète rapidement.
Preuve en matière de varicelle : Si la varicelle est survenue avant 2004, les antécédents autodeclarés ou un diagnostic posé par un fournisseur de soins de santé sont considérés comme des preuves fiables d'immunité. Si la varicelle est survenue durant ou après 2004, ni les antécédents autodeclarés, ni un diagnostic posé par un fournisseur de soins de santé ne peuvent être considérés comme une preuve fiable d'immunité; un diagnostic de varicelle ou de zona confirmé en laboratoire est nécessaire pour les personnes qui ont eu la varicelle durant ou après 2004.

Méningocoque Conjugué (Men-C-C) (14)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
Men -C -C	12 mois	12 mois	-----	-----

(14) Si une série Men-C-C infantile a été administrée, la dose de 12 mois est toujours nécessaire. Cependant, un intervalle de 6 mois est requis depuis la dernière dose.

Méningocoque Conjugué (Men-C-ACYW-135) (15)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
Men-C-ACYW-135	9 ^e année	9 mois	-----	-----
<ul style="list-style-type: none"> Une «dose adolescente» correspond à un vaccin administré à l'âge minimum de 12 ans. 				
<p>(15) Men-C-ACYW135 n'est pas approuvé pour utilisation chez les enfants de moins de 9 mois; cependant le CCNI recommande son utilisation dès l'âge de 2 mois chez les individus présentant un risque élevé. Les calendriers présentés sont basés sur des essais cliniques publiés ainsi que sur la recommandation voulant qu'une dose du vaccin conjugué contre le méningocoque soit administrée durant la deuxième année de vie (de 12 à 23 mois) chez les enfants ayant été vaccinés avant l'âge de 1 an.</p>				

Pneumocoque-Conjugué-valent (horaire 2+1 avec Pneumo-C-13)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
Pneumo-C-13-1	2 mois	6 semaines	2 mois	8 semaines
Pneumo-C-13-2	4 mois	14 semaines	8 mois	8 semaines
Pneumo-C-13-3	12 mois	12 mois	-----	-----

Pneumocoque-Conjugué-valent (horaire 3+1 avec Pneumo-C-7 ou Pneumo-C-13)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
Pneumo-C-7ou13-1	2 mois	6 semaines	2 mois	4 semaines
Pneumo-C-7ou13-2	4 mois	10 semaines	2 mois	4 semaines
Pneumo-C-7ou13-3	6 mois	14 semaines	12 mois	8 semaines
Pneumo-C-7ou13-4	18 mois	12 mois	-----	-----

Prophylaxie post-exposition d'une personne potentiellement exposée à la rage						
	Vaccin					Rlg*
	Jour 0	Jour 3	Jour 7	Jour 14	Jour 28	Jour 0
Personne immunocompétente et non immunisée	✓	✓	✓	✓	NON	✓
Personne immunocompétente et immunisée de façon appropriée	✓	✓	NON	NON	NON	NON
Personne immunodéprimée ou qui prend des médicaments antipaludiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓

- Les calendriers de vaccination pour la prophylaxie post-exposition doivent être suivis avec le plus de rigueur possible; il est essentiel que toutes les doses soient administrées.
- Si une dose de vaccin antirabique est administrée à un intervalle moindre que celui recommandé, cette dose doit être ignorée et une autre dose doit être administrée selon l'intervalle approprié à partir de la dose précédente.
- Si une dose de vaccin est retardée, elle doit être administrée dès que possible et le calendrier doit être ajusté pour que les intervalles correspondent à la dernière dose.
- Il y a une flexibilité quant aux heures de la journée auxquelles les doses sont administrées. Toutefois, l'espacement entre les doses 1 et 2 doit être aussi près de 72 heures que possible. Par exemple, si la première dose est administrée au jour 0 à 23 h 30; la deuxième dose peut être administrée à la fin de la journée de travail au jour 3 ou le matin au jour 4.
- S'il existe un doute à savoir si l'immunisation est suffisante, une sérologie post-vaccination doit être obtenue de 7 à 14 jours après avoir terminé la série de vaccination.

* Rlg peut être offerte jusqu'à 7 jours, inclusivement, après le début de la vaccination.

Rotavirus (RV)- Rotarix (Rot 1)					
Série Dose	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose	Âge maximum pour cette dose
RV-1	2 mois	6 semaines (6 semaines et 0 jour)	2 mois	4 semaines	moins de 15 semaines (14 semaines et 6 jours)
RV-2	4 mois	10 semaines	-----	-----	avant l'âge de 8 mois.

Rotavirus (RV)- Rotateq (Rot 5)					
Série Dose	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose	Âge maximum pour cette dose
RV-1	2 mois	6 semaines	2 mois	4 semaines	avant l'âge de 15 semaines
RV-2	4 mois	10 semaines	2 mois	4 semaines	
RV-3	6 mois	14 semaines	-----	-----	avant l'âge de 8 mois.

dcaT-VPI, dcaT et /ou dT/VPI pour les 7 ans et plus			
Nombre de doses valides de DCaT-VPI-Hib ou DCaT-VPI reçues chez les moins de 7 ans	âge actuel de l'individu	Doses pour compléter la série	Intervalle recommandé avant la prochaine dose
1 dose	7 à 17 ans	1) dcaT-VPI	2 mois
		2) dcaT	6-12 mois
		3) dcaT-VPI	
	18 ans et plus	1) dcaT-VPI	2 mois
		2) dT	6-12 mois
		3) dT/VPI	10 années (dT)
2 doses	7 à 17 ans	1) dcaT-VPI	6-12 mois
		2) dcaT	
	18 ans et plus	1) dcaT-VPI	6-12 mois
		2) dT	10 années (dT)
3 doses			6-12 mois
	7 à 17 ans	dcaT-VPI*	
	18 ans et plus	dcaT-VPI*	10 années (dT)
4 doses reçu avant l'âge de 4 ans	7 à 17 ans	dcaT-VPI	
	18 ans et plus	dcaT-VPI	10 années (dT)

* Une dose additionnelle de VPI n'est pas nécessaire si la dernière dose fut donnée à l'âge de 4 ans ou plus.

Diphtérie, Coqueluche Acellulaire, Tétanos (dcaT)				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
dcaT	7 ^e année	7 ^e année	-----	-----
<ul style="list-style-type: none"> Une «dose adolescente» correspond à un vaccin administré à l'âge minimum de 12 ans ou dans le cadre du programme de vaccination en milieu scolaire en 7^e année. En cas d'écllosion, il peut y avoir des exceptions à la discrétion du médecin hygiéniste régional. Il n'y a aucune preuve de risque accru d'effets secondaires graves pour les adolescents qui recevraient des vaccins renfermant les anatoxines diphtérique et tétanique à des intervalles < 5 ans. La dose de rappel du vaccin anticoquelucheux ne devrait pas être retardée peu importe le délai écoulé depuis le dernier vaccin renfermant ces anatoxines. 				

Varicelle (Var)				
Consulter le Comité consultatif national de l'immunisation si le RORV et le Var ont été utilisés				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
Var-1	12 mois (16)	12 mois	6 mois	3 mois (17)
Var-2	18 mois	15 mois	-----	-----
<p>(16) Devrait être administré après le premier anniversaire. (17) Un intervalle minimum de 3 mois est préférable mais un intervalle de 4 semaines entre la première et la deuxième dose peut aussi être considéré s'il est nécessaire de parvenir à une protection complète rapidement. Preuve en matière de varicelle : Si la varicelle est survenue avant 2004, les antécédents autodéclarés ou un diagnostic posé par un fournisseur de soins de santé sont considérés comme des preuves fiables d'immunité. Si la varicelle est survenue durant ou après 2004, ni les antécédents autodéclarés, ni un diagnostic posé par un fournisseur de soins de santé ne peuvent être considérés comme une preuve fiable d'immunité; un diagnostic de varicelle ou de zona confirmé en laboratoire est nécessaire pour les personnes qui ont eu la varicelle durant ou après 2004.</p>				

Varicelle (Var)				
Campagne d'immunisation visant des groupes cibles ou campagne de rattrapage				
	Âge recommandé pour cette dose	Âge minimum pour cette dose	Intervalle recommandé avant la prochaine dose	Intervalle minimum avant la prochaine dose
Var-2	9 ^e et 10 ^e année (18)	9 ^e année	-----	-----
<p>(18) Les élèves éligibles pour la 2^e dose du vaccin contre la varicelle sont : les élèves de la 9^e et 10^e année (2015/16); les élèves de la 9^e année (2016/17 - 2022/23). Preuve en matière de varicelle : Si la varicelle est survenue avant 2004, les antécédents autodéclarés ou un diagnostic posé par un fournisseur de soins de santé sont considérés comme des preuves fiables d'immunité. Si la varicelle est survenue durant ou après 2004, ni les antécédents autodéclarés, ni un diagnostic posé par un fournisseur de soins de santé ne peuvent être considérés comme une preuve fiable d'immunité; un diagnostic de varicelle ou de zona confirmé en laboratoire est nécessaire pour les personnes qui ont eu la varicelle durant ou après 2004.</p>				

Remarques:

Les doses de vaccins administrées jusqu'à quatre jours avant l'intervalle ou l'âge minimum peuvent être reconnues comme valides.
Référence: Epidemiology and Prevention of Vaccine-Preventable Diseases, Centers for Disease Control and Prevention (« Le livre rose »)

Références:

1. Comité consultatif national de l'immunisation. Guide canadien d'immunisation, Édition évolutive. Agence de la santé publique du Canada, 2012.
2. ACIP-VFC Vaccine Resolutions Centers for Disease Control and Prevention.
3. Monographies de produit des fabricants de vaccins.
4. Calendriers de programme de vaccination financés par l'Ontario – janvier 2009.
5. Epidemiology and Prevention of Vaccine-Preventable Diseases, Centers for Disease Control and Prevention (« Le livre rose »).
6. American Academy of Pediatrics- Red Book 27th Edition.